



Communiqué de la Fédération CGT FINANCES *en soutien aux victimes des incendies*

La Fédération des finances CGT apporte tout son soutien à la population et aux agent·e s des Finances et des établissement semi-publics, victimes ou touchés par les incendies de ces derniers jours en Gironde, les Landes, le Var et en Corse qui sont les départements les plus impactés à l'heure actuelle.

Elle apporte aussi évidemment son soutien aux travailleurs et travailleuses, notamment des divers services publics, qui répondent encore une fois présentes et présents en ce moment dans la lutte contre les incendies et la gestion de crise.

Enfin, la Fédération soutient toutes les chaînes de solidarités mises en œuvre sur le terrain.

Le temps de l'analyse viendra, même si nous déplorons d'ores et déjà les choix d'austérité passés et le manque d'anticipation qui se traduisent dans les financements des politiques publiques. Nous sommes bien placés, aux Finances, pour les avoir analysés et contestés depuis des années, et pour avoir fait de nombreuses propositions de progrès, de protection et de transformations économiques, sociales et environnementales qu'il faudra bien finir par mettre en œuvre.

Pour l'heure, plusieurs centaines d'agent·es de nos secteurs sont touchés d'une manière ou d'une autre, notamment par des évacuations, des destructions de biens, des relogements, des situations de santé pour elles et eux-mêmes ou leurs proches.

La Fédération, ses syndicats et élu·e s CGT sont pleinement mobilisés pour demander aux directions et au ministère, tous les aménagements nécessaires pour répondre aux difficultés rencontrées qu'elles soient personnelles, familiales et/ou professionnelles.

Plusieurs Formations Spécialisées des CSA du Sud-Ouest ont réalisé des déclarations de "danger grave et imminent" (procédure spécifique régie par le code de la Fonction Publique) pour les agent·es du secteur.

Le ministère, en lien avec les Administrations et Directions générales, met en œuvre les mesures préfectorales et des ARS, en affirmant que la priorité absolue est la sécurité des agent·es et leur famille. Il a d'ores et déjà annoncé la mobilisation des assistantes de service social des directions et le recours aux sites de la masse des douanes pour ce qui concerne les besoins de logements. Les agent·es font l'objet d'un suivi individualisé, en particulier les personnes fragiles.

Certains sites de travail ont été fermés et les agent.es placés en autorisation spéciale d'absence (ASA) ou en télétravail. Les agent·es qui subiraient des difficultés pour se déplacer peuvent

être placés en télétravail ou ASA selon leur situation. De même, des consignes ont pu être passées au plan métier pour éviter d'ajouter des difficultés à des personnes ou structures déjà fragilisées.

Enfin, compte tenu des fortes chaleurs annoncées, des contraintes techniques bâtementaires et de l'exposition aux fumées dans certaines zones, la présence dans les locaux peut être pénible pour les agent·es, notamment les agent·es vulnérables. Aussi, le télétravail exceptionnel pourra être autorisé.

La Fédération des finances et l'ensemble de ses syndicats restent attentifs aux suites et à la gestion administratives de ces événements climatiques graves, y compris dans la durée notamment pour s'assurer des conditions satisfaisantes de reprise.

N'hésitez pas faire remonter toutes difficultés rencontrées.



CGT Centrale Finances et Services du 1^{er} ministre
120, rue de Bercy – Télédoc 712 – 75572 PARIS CEDEX
12
Téléphone : 0153187294
syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr

